

**18^e CONFÉRENCE UFR
DU 30 MAI AU 1^{er} JUIN 2018
AU VERDON**

Bonjour à toutes et tous !

Merci pour votre invitation à votre conférence et de nous accorder la parole, malgré un timing déjà très serré pour vos travaux.

Vous êtes en partie déjà la mémoire de la Fédération au regard de votre longévité dans l'organisation, depuis votre adhésion puis par votre engagement militant, bien souvent en activité puis dans la continuité en retraite.

Vous couvrez sans doute la période qui va des années 1960 à nos jours, soit une bonne cinquantaine d'années pour les plus « anciens » et un peu moins pour les plus jeunes, dans une histoire fédérale qui vient de marquer son centenaire.

Vous pourriez donc vous dire, l'histoire sociale on la connaît, on l'a même faite !

Oui, mais souvent la tête dans le guidon, sous pression, l'activité et le quotidien peuvent réduire la visibilité de la perception du chemin parcouru, des routes empruntées ou de la météo rencontrée.

Et c'est ainsi qu'on laisse de la mémoire collective en route quand c'est l'immédiateté de l'actu qui l'emporte, un évènement chassant l'autre et faisant oublier le précédent dans un mouvement permanent.

Cette perte est même augmentée naturellement par nos neurones qui nous quittent ou défont au fur et à mesure de la vie.

C'est aussi le cas pour nos archives syndicales que nous ne soignons pas mieux dans nos secteurs ou syndicats qu'elles soient papier quand nous en publions encore ou alors informatiques encore plus volatiles par mails, Messenger, sms, mms... et rarement sauvegardées.

Ayons conscience aussi que notre histoire nous est disputée par l'idéologie dominante....

Prenons un exemple d'actualité, 50 ans après les luttes de mai 1968, on nous impose des images aseptisées, véhiculées par les médias et autres témoins, baptisés même comme Cohn-Bendit, grand témoin, colportant que la lutte a été spontanée, essentiellement étudiante et motivée par la volonté de libération des mœurs.

Pas faux en partie, mais pas totalement vrai non plus.

Car ce raccourci arrange bien nos adversaires, puisqu'il gomme la place centrale de la CGT, des grèves, de leur ampleur, de leur aspect démocratique, de la question de l'organisation de la lutte avec les occupations des entreprises, et l'aspiration à la justice sociale qui a été à l'origine de l'élargissement de la mobilisation à des millions de travailleurs.



Et on gomme ainsi tous les acquis sociaux de Grenelle et des discussions d'entreprises que l'action a permis, et ils sont pourtant bien nombreux et bien réels.

Ces défenseurs du système cherchent presque maladivement à effacer ces faits de la mémoire collective car la mobilisation massive, déterminée, est encore ce qu'ils craignent le plus aujourd'hui.

Commémorer les luttes de mai 68, ce n'est pas seulement s'en souvenir avec émotion ou collectionner des témoignages, ni de rêver d'un copier/coller comme nous avons pu l'entendre ces derniers temps, mais, cinquante ans après, c'est surtout le travail d'histoire qui permet d'analyser ce qui, dans le contexte de l'époque, a permis la victoire.

Et de regarder le processus dans son ensemble, avant, pendant et après !

C'est le sens du travail que l'IHS vient de réaliser et publiera dans quelques jours dans ses cahiers N°65 pour permettre à nos adhérents d'avoir un outil supplémentaire pour comprendre l'évènement.

Pas un livre de recettes syndicales mais au contraire qui permet d'imaginer, dans les conditions d'aujourd'hui les ingrédients nécessaires à la victoire.

Ces cahiers seront adressés à tous les adhérents individuels et structures syndicales adhérentes et accompagneront l'exposition réalisée avec le CCGPF qui sera présentée dans les villages et centres de vacances.

Ils seront également adressés avec un bulletin d'adhésion et une lettre cosignée avec Laurent Brun à toutes les structures, syndicats et sections non adhérents pour que ces derniers puissent en prendre connaissance mais surtout, prolongent cette démarche par l'adhésion à l'Institut dès maintenant car vous savez sans doute que seulement 38% de nos 350 sections de retraités sont adhérentes, et comme vous comptez vite, vous voyez que 62% des sections dont un certain nombre dont vous êtes délégués aujourd'hui ne sont pas adhérentes.

Si nous sommes convaincus que ce n'est pas la situation des trésoreries qui bloque vu le faible coût de la cotisation, entre 16 et 32 euros annuels, et 85 pour les plus grosses sections, cela veut bien dire que la raison essentielle est la sous-estimation de cet enjeu.

Notre idée, validée par le Conseil National de la Fédération dans le cadre du centenaire de celle-ci, est de vous convaincre que l'histoire est aussi un combat que nous devons affronter car notre propre histoire en général, et notre histoire sociale en particulier, nous est disputée au même titre que nous sont disputées nos conditions sociales et les valeurs de notre action revendicative comme le service public, le paiement des qualifications, la protection sociale, la sécurité, le droit syndical mais aussi l'accès à la culture, au savoir et à la connaissance.

Alors faisons un peu d'histoire dans et pour notre activité syndicale, c'est le meilleur remède contre le compassionnel, les interrogations, le doute ou la fatalité.

Et vous verrez alors que sa connaissance révèle ainsi son intérêt en se tournant vers l'avenir, en montrant que le chemin n'est pas prédéterminé, que l'on n'est pas, comme certains en rêvent tout haut, à la fin de l'histoire.

Au cours des cents ans écoulés de la vie de la Fédération, chaque génération de cheminots et de militants apporte sa pierre à l'œuvre émancipatrice de notre corporation, en trouvant les transformations et évolutions nécessaires dans son activité et ses pratiques autour de ses autres valeurs sûres que sont la démocratie et le rassemblement de ses syndiqués, des cheminots et de la solidarité interprofessionnelle.

Si nous pouvons l'affirmer, ce n'est pas par nostalgie d'un passé vénéré ou parce que « c'était mieux avant » mais preuve à l'appui, nous fournissons comme pièces à conviction toutes nos archives en notre possession au niveau national et que nous vous les restituons dans le cadre de l'activité de l'Institut.

Archives que nous vous restituerons en partie, le 21 juin prochain, en lançant en ligne notre Bibliothèque numérique, accessible à toutes et tous pour vous permettre de retrouver près de 4000

publications fédérales depuis la première Tribune des cheminots de 1917 jusqu'à 2004, tant celles des actifs que des retraités 1951/1961 ainsi que d'autres publications y compris d'avant la Fédération quand notre structuration syndicale était en 1890 la Chambre syndicale puis ensuite le syndicat national des travailleurs des chemins de fer en 1895 qui adhéra à la CGT naissante en 1896 et en fut un pilier dans ses premières heures.

Dans ce fonds d'archives, vous retrouverez également des informations historiques d'activités sur votre secteur, votre syndicat et section qui vous permettront de vous situer localement dans cette aventure collective qu'est la Fédération CGT des cheminots et bien évidemment son Union Fédérale des Retraités, car la préoccupation de la situation des retraités a toujours été un des éléments marquants de l'activité fédérale.

Presque toujours, si je veux être provocateur puisque la Fédération CGT n'organisait que les actifs, et c'est aussi en 1917 que s'est créée une Fédération nationale des retraités des chemins de fer pour regrouper l'ensemble des cheminots retraités. C'est en 1950 que le Conseil National de la fédération décida d'accueillir les retraités. Entre temps, il y a eu toute une histoire.

A l'instar de ce que nous avons produit en début d'année pour le congrès UFCM, il serait peut-être nécessaire de faire un numéro des cahiers sur l'histoire du syndicalisme retraité CGT cheminots, si vous en sentez le besoin, et même de vous associer aux recherches et à la réalisation de celui-ci.

Revenons à notre bibliothèque numérique dont la mise en ligne sera pour vous l'occasion, à partir de vos ordinateurs, tablettes et smartphones, en tapant « archives.cheminotcgt.fr » avec votre moteur de recherche, de visiter tout votre patrimoine, de retrouver l'ensemble des questions sociales, économiques, politiques, culturelles, l'émergence des revendications et des actions et de puiser des éléments de réflexion et d'action qui pourront vous être utiles.

Vous verrez, par exemple, ce que nous appelons aujourd'hui « une démarche démocratique » et comment la Chambre Syndicale prépara en 1892 son projet de caisse de retraites en 10 questions structurantes qu'elle mettait en débat dans ses sections syndicales pour ensuite présenter un projet d'ensemble unique pour toutes les Compagnies...qui fut acquis en 1909 et mis en place en 1911, qui évolua par la suite en 1929...et auquel le décret de juin 2008 de Sarkozy s'attaqua. Pour en savoir plus, je vous renvoie aux cahiers IHS N°42 du 4^e trimestre 2011 sous la plume de Maurice Samson.

Si l'histoire ne se reproduit jamais à l'identique, il y a néanmoins des leçons dont nous pouvons tirer arguments aujourd'hui et qui peuvent vous aider dans votre activité comme par exemple lors de cette conférence où vous allez définir vos axes d'orientation et repères revendicatifs.

Je vous souhaite donc une bonne fin de conférence et vous donne rendez-vous à notre table d'accueil, dans cette salle pour découvrir quelques-uns de nos travaux qui compléteront l'exemplaire des cahiers que vous avez reçu dans votre sacoche de conférencier, puis même de concrétiser votre adhésion ou celle de votre section.

